

Centre de Lutte contre l'Impunité et
l'Injustice au Rwanda (CLIIR)
Rue de la colonne 54/4
1080 BRUXELLES
Tél/Fax : +32 816 011 13
Mobile : +32 487 616 651 / +32 488 534 743
Email: info@cliir.org
Site web: www.cliir.org
@cliir_org



CLIIR, un regard impartial

ALERTE DE DISPARITION DE Mme ILLUMINEE IRAGENA

Depuis le 27 mars 2016, Madame Illuminée Iragena n'a plus fait signe de vie. Elle est responsable de l'Association des Rwandais pour la Promotion et le Développement de la Femme, « ABIRU » en sigles en kinyarwanda. L'ONG a pour objectif de mettre en place des écoles maternelles pour des enfants issus des familles vivant en précarité dans les communes de Kigali.

Il est fort probable que la disparition de Madame Illuminée IRAGENA soit liée à la présence de son nom manuscrit à la page de garde du livre « Entre les 4 murs de 1930 » de l'opposante Victoire Ingabire parce qu'elle l'avait dédié à Léonie Gasengayire, trésorière adjointe des FDU (Forces Démocratiques Unifiées). Un livre qui ne fait pourtant pas l'objet d'aucune décision officielle de censure puisqu'il demeure en vente libre au Rwanda.

Mme Gasengayire vient justement d'être libérée le 29 mars après 3 jours de détention secrète. Selon le communiqué de son parti FDU, les autorités rwandaises lui reprochent la possession ainsi que la lecture de ce livre considéré comme une propagation de rumeurs. Elle était accusée de « provocation au soulèvement ou des troubles de la population ».

Il est évident que les autorités rwandaises continuent de poursuivre la chasse et la persécution des opposants en essayant d'étouffer violemment l'inévitable réveil des consciences du peuple rwandais. C'est dans ce cadre que s'inscrit probablement la disparition de Mme Illuminée Iragena au lendemain de la découverte de son nom mentionné dans ce livre tant redouté par le régime en place. Elle est sans doute victime également de ses régulières visites à l'opposante Ingabire à la prison de Kigali.

Nous demandons alors à toute personne détenant des informations sur cette disparition inquiétante de Mme Iragena de bien vouloir nous les communiquer ou aux autorités concernées et compétentes.

CLIIR rappelle au gouvernement rwandais son devoir de protéger les citoyens et de garantir le respect de leurs libertés fondamentales. Nous demandons alors qu'il use de son autorité pour retrouver sans tarder Mme Illuminée Iragena.

Fait à Bruxelles, le 03/04/2016
Joseph MATATA, Coordinateur du CLIIR